

Mastère en Sciences Humaines et Sociales Mention Psychanalyse et Théologie

Fiche Formation

V 1.3 – 25/01/2026

Plaquette conçue par Dr Frédéric Vincent, formateur et psychanalyste



Avant-propos

Depuis ses origines, la psychanalyse entretient un rapport complexe et fertile avec la théologie, deux disciplines qui explorent, chacune à leur manière, les profondeurs de l'âme humaine et les mystères de l'existence. Ce lien, parfois conflictuel, souvent complémentaire, a nourri une riche tradition intellectuelle où des penseurs majeurs ont interrogé les enjeux spirituels au cœur de la vie psychique.

Sigmund Freud, fondateur de la psychanalyse, a apporté une contribution remarquable à cette rencontre en publiant une étude pionnière sur Moïse, proposant une interprétation audacieuse qui éclaire les fondements inconscients de la tradition religieuse. Carl Gustav Jung, pour sa part, a offert une lecture originale du Livre de Job, révélant par ses analyses des dimensions symboliques fondamentales de la souffrance humaine, du mal et de la transformation intérieure. Ces travaux ont permis de jeter des ponts significatifs entre psychanalyse et théologie.

Les théologiens ne sont pas en reste puisque l'on trouve des figures éminentes comme Antoine Vergote, Louis Beirnaert ou encore Eugen Drewermann. Ces théologiens, à leur manière, ouvrent des perspectives sensibles sur la manière dont la parole religieuse s'adresse à l'inconscient et accompagne la quête de sens de l'homme occidental.

En France, plusieurs figures emblématiques ont aussi contribué à ce dialogue. Édouard Pichon, linguiste et psychanalyste, a marqué la réflexion sur le langage et la structure de l'inconscient, en résonance avec les questionnements théologiques sur le signe et le symbolique. Françoise Dolto, quant à elle, a intégré une dimension éthique et humaine qui résonne avec les valeurs chrétiennes, notamment dans sa réflexion sur la parole et la subjectivité de l'enfant. Quant à Jacques Lacan, il a toujours nourri un dialogue fécond avec la tradition chrétienne, particulièrement avec Saint Augustin, dont les écrits sur le désir, le temps et la mémoire résonnent profondément avec ses propres concepts sur le langage, le désir et le manque.

C'est dans cette tradition exigeante et créative que s'inscrit le Mastère en Sciences Humaines et Sociales, mention Psychanalyse et Théologie, proposé par le Centre d'Etudes sur l'Ame et le Quotidien (CEAQ). Cette formation vise à perpétuer et renouveler ce dialogue entre deux horizons de pensée, en offrant aux étudiants un cadre rigoureux pour explorer les liens entre inconscient, foi et humanité.

Par cette voie, le CEAQ souhaite contribuer à une compréhension approfondie des dynamiques psychiques à la lumière des enjeux spirituels, permettant ainsi d'éclairer la condition humaine dans sa complexité et sa quête de sens.

1. Présentation générale de la formation

Le Mastère en Sciences Humaines et Sociales, mention Psychanalyse et Théologie, proposé par le CEAQ, s'inscrit dans une démarche de recherche pluridisciplinaire au croisement de deux traditions intellectuelles majeures : la psychanalyse et la théologie chrétienne.

Cette formation offre un cadre formatif rigoureux et stimulant pour approfondir la compréhension des dynamiques psychiques et sociales à la lumière des questionnements théologiques et spirituels. Elle privilégie une approche intégrative et transdisciplinaire, combinant analyses psychanalytiques et réflexions théologiques dans un dialogue critique et ouvert.

Le programme articule :

- **Un enseignement théorique approfondi**, couvrant les grands courants de la psychanalyse (freudiens, lacaniens, jungiens, etc.) et les principales traditions théologiques chrétiennes (patristique, théologie médiévale, spiritualité mystique) ;
- **Une formation méthodologique** axée sur les outils de la recherche en sciences humaines : analyse textuelle, herméneutique, phénoménologie, études qualitatives ;
- **Un travail de recherche personnel** aboutissant à la rédaction d'un mémoire encadré par des professionnels, contribuant au développement des savoirs dans ce champ interdisciplinaire ;
- **Des séminaires et colloques**, favorisant la confrontation des idées, l'échange avec des chercheurs et praticiens.

Le Mastère vise à offrir une formation théorique et scientifique dans le champ interdisciplinaire de la psychanalyse et de la théologie.

Par cette offre, le CEAQ affirme son engagement à encourager une recherche innovante et rigoureuse, contribuant à renouveler le dialogue entre psychanalyse et théologie, et à enrichir notre compréhension de la condition humaine dans toute sa complexité.

1.1 Cadre juridique et reconnaissance

Le Mastère en Psychanalyse relève de la formation professionnelle privée, conformément aux articles L6313-1 et suivants du Code du travail. Ce diplôme ne bénéficie pas du statut de diplôme d'État ni universitaire, mais constitue un titre privé délivré par le Docteur Frédéric Vincent, directeur du CEAQ, attestant d'un haut niveau de compétences et de professionnalisation dans le domaine de la recherche en sciences humaines.

Cette formation ne remplace en aucun cas un parcours médical ou psychiatrique, et ne confère pas les titres réglementés de psychologue, psychothérapeute ou médecin. Elle prépare spécifiquement à l'exercice d'une activité de recherche, qui vient en complément des approches visant à accompagner les personnes en souffrance psychique.

1.2 Durée et rythme de la formation

Le Mastère s'étend sur une année scolaire (12 mois), correspondant à un volume global d'environ 600 heures de formation structurée. Le parcours alterne différents temps pédagogiques afin de favoriser l'acquisition des savoirs, leur appropriation ainsi que le développement professionnel :

- **Temps de formation collective** : visioconférences interactives, séminaires théoriques, groupes cliniques animés par les formateurs.
- **Temps d'étude et de production personnelle**, à la fois supervisé et autonome : travail de recherche, lectures approfondies, tenue du carnet noir, préparation aux évaluations et exercices pratiques.

1.3 Objectifs de formation

Le Mastère en Sciences Humaines et Sociales, mention Psychanalyse et Théologie, s'inscrit dans le champ de la formation professionnelle privée. Il a pour objectif principal de permettre à l'apprenant de développer des connaissances approfondies et des compétences méthodologiques dans les domaines conjoints de la psychanalyse et de la théologie.

À l'issue du parcours, l'apprenant sera capable de :

- **Maîtriser les concepts fondamentaux** des grandes traditions psychanalytiques (freudienne, lacanienne, jungienne, etc.) et de la théologie chrétienne (patristique, théologie contemporaine, spiritualité mystique) ;

- **Analyser les liens historiques et théoriques** entre psychanalyse et théologie, en s'appuyant sur les travaux d'auteurs clés (Jung, Pichon, Dolto, Lacan, Beinaert, Vergote, Arène) ;
- **Développer une posture réflexive et critique** face aux questionnements philosophiques, éthiques et spirituels relatifs à l'inconscient, au désir, à la foi et à la subjectivité humaine ;
- **Utiliser les méthodes de recherche qualitative** propres aux sciences humaines : analyse herméneutique, interprétation symbolique, étude phénoménologique, recherche documentaire et rédaction scientifique ;
- **Conduire un travail de recherche original**, structuré et argumenté, aboutissant à la rédaction d'un mémoire relevant du dialogue entre psychanalyse et théologie ;
- **Intégrer une approche interdisciplinaire** en articulant concepts, méthodes et perspectives issues des deux disciplines dans une démarche cohérente et rigoureuse ;
- **Participer activement aux débats scientifiques et séminaires**, en exprimant clairement des idées complexes et en dialoguant avec des spécialistes et praticiens de ces domaines ;
- **Comprendre la portée éthique et sociale** des recherches menées, en tenant compte des enjeux contemporains liés à la condition humaine, à la spiritualité et à la santé mentale.

1.4 Public visé

Cette formation est ouverte à un public diversifié, comprenant notamment :

- des étudiants issus des sciences humaines et sociales,
- des professionnels de la santé mentale : psychanalystes, psychologues, psychopraticiens, psychiatres, psychothérapeutes,
- des professionnels du paramédical,
- des acteurs religieux : prêtres, pasteurs, moines, laïcs engagés dans une réflexion spirituelle et éthique,
- des travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, médiateurs,
- des enseignants, formateurs, responsables pédagogiques,
- des professionnels de l'accompagnement, du coaching et de la relation d'aide,
- des artistes, écrivains, chercheurs indépendants,

La formation est également accessible, sous conditions, à des personnes ne disposant pas d'un diplôme universitaire classique, mais justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle significative en lien avec l'accompagnement, le relationnel, la clinique, la spiritualité ou la réflexion philosophique, via une procédure de validation des acquis.

1.5 Critères d'admission

- **Niveau d'entrée requis :**
 - Bac +3 (niveau 6 RNCP) dans les filières suivantes : psychologie, sociologie, anthropologie, ethnologie, philosophie, sciences de l'éducation, travail social, insertion, théologie, criminologie, ou disciplines connexes ;
 - En l'absence d'un diplôme Bac +3, les candidats peuvent faire valoir leur expérience professionnelle ou personnelle via une procédure de Validation des Acquis Professionnels (VAP), à demander auprès du secrétariat.
- **Expérience professionnelle :**
 - Un minimum de 3 à 4 années d'expérience professionnelle, quel que soit le secteur d'activité, est requis.
- **Engagement personnel :**
 - Une démarche d'introspection ou d'accompagnement psychologique personnel est vivement recommandée. Cette démarche se déroule librement avec un praticien choisi par l'apprenant. Elle vise à soutenir la compréhension de la dynamique analytique et le travail personnel de l'étudiant.

1.6 Modalités pédagogiques

La formation est majoritairement dispensée à distance, via des visioconférences interactives et des groupes cliniques. Les étudiants doivent maîtriser les outils numériques essentiels (navigateur internet, visioconférence, courrier électronique, traitement de texte), aucun autre support ne sera utilisé pour la transmission des contenus pédagogiques.

1.7 Processus d'admission

L'admission se déroule en plusieurs étapes :

1. Envoi d'un curriculum vitae (CV) et d'une lettre de motivation ;
2. Entretien individuel avec le directeur du CEAQ ;
3. Validation de la candidature et positionnement dans l'année de formation la plus adaptée au parcours et aux connaissances du candidat.

1.8 Finalité professionnelle

Cette formation s'inscrit pleinement dans le cadre de la formation théorique et scientifique, avec un objectif de développement des savoirs et des compétences dans le champ interdisciplinaire de la psychanalyse et de la théologie.

Elle vise à :

- Favoriser l'enrichissement des connaissances et des compétences des professionnels engagés dans la relation d'aide, la santé mentale, le paramédical ou les champs religieux et spirituels ;
- Soutenir la spécialisation des praticiens et chercheurs souhaitant approfondir leur réflexion sur les liens entre inconscient, foi et humanité ;
- Accompagner la consolidation d'une posture éthique, réflexive et rigoureuse dans l'exercice d'activités liées à l'accompagnement psychique et spirituel.

Le Mastère en Sciences Humaines et Sociales, mention Psychanalyse et Théologie, permet de consolider et développer des connaissances liées à des activités dans les domaines suivants :

- Recherche et réflexion interdisciplinaire en psychanalyse et théologie, au sein d'institutions académiques, culturelles ou associatives ;
- Accompagnement psychologique, spirituel ou analytique, dans le respect des cadres légaux et déontologiques, notamment en complémentarité avec les parcours médicaux ou psychiatriques ;
- Intervention dans des structures institutionnelles ou associatives œuvrant dans la santé mentale, l'accompagnement existentiel, la médiation ou la supervision à référentiel analytique ;
- Participation à des projets d'enseignement, de formation ou de transmission dans les champs des sciences humaines, de la psychologie et de la spiritualité.

La formation met l'accent sur la construction progressive d'une autonomie intellectuelle, la maîtrise de théories avancées dans les champs de la psychanalyse et de la théologie, ainsi que sur la capacité à articuler théorie et éthique dans une démarche rigoureuse et responsable.

Les connaissances développées sont transférables à divers contextes d'intervention (individuel, institutionnel, éducatif, culturel ou de recherche).

2. Organisation de la formation

2.1 Approche pédagogique

La pédagogie du Mastère s'appuie sur une approche magistrale rigoureuse, conçue pour former des chercheurs autonomes, responsables, et capables de mobiliser leurs savoirs théoriques dans des contextes professionnels complexes et authentiques.

L'approche magistrale est au cœur de la démarche pédagogique : elle privilégie la transmission d'un savoir structuré, fondé sur une lecture approfondie des textes fondateurs et contemporains de la psychanalyse et de la théologie, ainsi que sur l'analyse critique des courants et des concepts majeurs. Cette démarche vise à développer chez l'étudiant une capacité d'analyse réflexive, une rigueur intellectuelle et une posture éthique solide.

Par ailleurs, cette formation intègre également :

- **Un travail interactif et participatif** via des visioconférences, séminaires, et groupes cliniques, favorisant l'échange d'expériences, la mise en situation et le développement de la capacité d'écoute et de dialogue ;
- **Une pédagogie centrée** sur la transmission structurée des savoirs, visant leur appropriation rigoureuse ainsi que leur mobilisation dans la recherche en sciences humaines et sociales.
- **Un accompagnement personnalisé**, à travers la supervision des travaux de recherche et l'encadrement de la production personnelle (mémoire, carnet analytique), pour soutenir l'autonomie et la progression individuelle.

L'articulation entre théorie et éthique est constamment mise en avant, afin que chaque étudiant puisse construire une posture professionnelle et réflexive adaptée à sa vocation, dans le respect des cadres déontologiques et du dialogue interdisciplinaire.

Ainsi, la pédagogie vise à former des chercheurs capables de s'inscrire dans une démarche responsable, critique et ouverte, contribuant à enrichir le champ de la psychanalyse en relation avec la théologie.

2.2 Structure du programme

La formation s'étend sur une durée d'un an (environ 12 mois), pour un volume total d'environ 600 heures de formation structurée. Elle s'organise autour de deux pôles complémentaires qui favorisent une progression pédagogique cohérente et intégrée :

- **Formation collective**
- **Travail personnel supervisé et autonome**

Cette organisation vise à soutenir l'acquisition progressive des compétences professionnelles définies dans le référentiel du Mastère en Sciences Humaines et Sociales, mention Psychanalyse et Théologie. Chaque type d'activité contribue à l'intégration harmonieuse des savoirs théoriques, des pratiques cliniques et des réflexions éthiques dans une approche par compétences.

Type d'activité	Description	Volume horaire indicatif	Modalités
Formation collective	Enseignements théoriques et cliniques dispensés en visioconférences hebdomadaires, séminaires thématiques, groupes cliniques et lectures dirigées.	80 h	À distance, via classes virtuelles synchronisées et interactives.
Travail personnel supervisé	Lectures approfondies, rédaction du Carnet Noir, synthèses conceptuelles, préparation aux évaluations et exercices psychanalytiques encadrés par des consignes et un suivi régulier.	170 h	Travail personnel accompagné, avec encadrement et retours réguliers.
Travail personnel autonome	Études, lectures complémentaires, préparation d'exposés, recherches documentaires et intégration personnelle des savoirs.	360 h	Réalisé en autonomie complète, à domicile, en bibliothèque ou autres lieux adaptés.

Total : environ 610 heures de formation (hors accompagnement analytique personnel recommandé).

Cette structure favorise :

- **Une progression pédagogique adaptée**, permettant aux apprenants de consolider leurs acquis théoriques tout en développant des compétences pratiques et réflexives, indispensables à la posture analytique et théologique ;
- **Une articulation dynamique entre apprentissage collectif et travail individuel**, garantissant à la fois la richesse des échanges en groupe et la personnalisation des apprentissages ;
- **Le développement d'une autonomie responsable**, où chaque étudiant est encouragé à prendre en charge son parcours, à approfondir ses lectures, à réfléchir de manière critique et à construire son identité professionnelle et intellectuelle ;
- **L'intégration d'une démarche éthique et réflexive**, essentielle pour conjuguer rigueur scientifique, respect des cadres déontologiques et ouverture au dialogue interdisciplinaire.

2.3 Composition et rôle de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique du Mastère en Sciences Humaines et Sociales, mention Psychanalyse et Théologie, est constituée de formateurs expérimentés, titulaires d'une formation complète en sciences humaines et en psychanalyse, et disposant d'une pratique clinique effective reconnue. Certains membres possèdent également une expertise en théologie, assurant ainsi la richesse interdisciplinaire de la formation.

Chaque intervenant agit dans un cadre professionnel et déontologique clairement défini, garantissant la qualité et la rigueur de l'encadrement. Tous les formateurs exercent en tant qu'indépendants, ce qui favorise la diversité des approches et des expériences partagées avec les apprenants.

Formateurs théoriciens

Les formateurs théoriciens sont responsables de la transmission des enseignements fondamentaux. Leur mission est de fournir un savoir structuré, actualisé et rigoureux, qui favorise :

- La compréhension approfondie des concepts clés issus des grandes traditions psychanalytiques (freudienne, lacanienne, jungienne, etc.) ainsi que des principaux courants théologiques chrétiens (patristique, théologie contemporaine, spiritualité mystique) ;

- La capacité à mobiliser ces notions dans des analyses cliniques et des contextes professionnels variés ;
- Le développement d'une pensée critique et réflexive, invitant les étudiants à dialoguer avec les différentes perspectives interdisciplinaires.

Les formateurs encouragent également la discussion, la confrontation des idées et la participation active des apprenants, afin de consolider les savoirs dans un esprit d'ouverture et de rigueur scientifique.

2.4 Temps collectif : visioconférences

Les temps collectifs représentent le cœur vivant de la formation, favorisant l'acquisition, la mise en pratique et la consolidation des connaissances et des compétences au sein d'un cadre collaboratif et supervisé. Ces moments s'inscrivent pleinement dans l'action de formation professionnelle, visant des objectifs clairs et évaluables, tout en étant soigneusement planifiés et encadrés.

Visioconférences collectives

Deux fois par semaine, les étudiants participent à des séances de visioconférences interactives animées par les formateurs référents du CEAQ. Ces temps d'enseignement collectif alternent différents formats pédagogiques :

- **Cours théoriques** : approfondissement des concepts majeurs de la psychanalyse (Freud, Jung, Lacan, Winnicott, Klein, etc.) et exploration des grands courants théologiques (Augustin, Thomas d'Aquin, Luther, Barth, Ratzinger), dans une perspective interdisciplinaire ;

Objectifs pédagogiques

- Renforcer la compréhension approfondie et la mobilisation pertinente des concepts psychanalytiques et théologiques ;
- Développer la capacité d'analyse, d'interprétation et d'intégration interdisciplinaire ;
- Favoriser la dynamique de groupe, l'intervision et la collaboration entre apprenants ;
- Accompagner l'apprentissage de l'articulation entre théorie, éthique et clinique dans la pratique analytique et la recherche.

Modalités pédagogiques et traçabilité

Les visioconférences se tiennent en classe virtuelle synchronisée, selon un calendrier annuel validé par la direction pédagogique. La présence des étudiants est systématiquement enregistrée via une feuille d'émargement numérique, garantissant la conformité aux exigences de la formation professionnelle et assurant la traçabilité indispensable.

Rôle du formateur

Le formateur assure l'animation et la structuration progressive des apprentissages. Il régule les échanges au sein du groupe, encourage la participation active, et évalue la contribution des apprenants selon les critères définis dans le référentiel de compétences du Mastère.

2.5 Outils pédagogiques

a) Le Carnet Noir

Le Carnet Noir est un outil pédagogique central et structurant de la formation. Chaque étudiant est invité à le tenir tout au long du cursus comme un espace personnel de réflexion, d'intégration et de synthèse des savoirs.

Sa forme est laissée à la liberté de l'apprenant : journal de bord, cahier de notes, carnet de croquis, support numérique ou recueil analytique. Ce qui importe avant tout, c'est la démarche réflexive qu'il incarne, plus que la forme matérielle.

Ce carnet accompagne la progression individuelle à travers les différents modules du programme pédagogique, reliant les apports théoriques, les expériences cliniques, les lectures, les séminaires et les exercices pratiques. Il matérialise la construction progressive des compétences et le développement d'une posture clinique autonome et réflexive.

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'intégration cohérente des savoirs théoriques, cliniques et éthiques ;
- Soutenir le développement de la pensée critique, symbolique et analytique ;
- Permettre à l'étudiant d'observer son propre cheminement dans la compréhension des processus psychiques et spirituels et des situations cliniques ;
- Constituer une trace formative attestant de l'implication active et de la continuité de l'apprentissage.

Modalités pédagogiques :

- Le Carnet Noir est un document strictement personnel, non soumis à une évaluation chiffrée mais valorisé qualitativement dans le cadre du suivi individuel ;
- Il peut être présenté ponctuellement à l'équipe pédagogique, avec l'accord explicite de l'étudiant, afin d'en apprécier la richesse réflexive et la progression ;

Nature du dispositif :

Le Carnet Noir relève d'une activité pédagogique autonome et supervisée, inscrite dans le plan de formation. Il ne constitue ni une démarche thérapeutique ni une simple introspection, mais un outil d'apprentissage réflexif visant à renforcer la capacité d'analyse, de mise en lien et d'auto-évaluation professionnelle.

b) Lectures

Chaque module est accompagné d'une bibliographie spécifique et actualisée par l'équipe pédagogique, tenant compte des évolutions du champ et des retours des étudiants. L'étudiant choisit, en accord avec son formateur référent, au moins deux ouvrages à étudier en profondeur.

Pour chaque ouvrage, il réalise une synthèse personnelle consignée dans son Carnet Noir, établissant un lien direct entre la lecture, la pratique analytique et les objectifs du module.

Objectifs pédagogiques :

- Développer la capacité de lecture analytique et critique, en identifiant les idées essentielles et en les contextualisant ;
- Favoriser l'appropriation personnelle des connaissances par la reformulation et la synthèse ;
- Faire dialoguer théorie et pratique, en utilisant les textes comme support pour réfléchir aux situations cliniques et aux exercices ;
- Encourager l'autonomie et la responsabilité dans le processus d'apprentissage.

Modalités de suivi et d'évaluation :

- La synthèse dans le Carnet Noir constitue une trace formative suivie par l'équipe pédagogique ;
- Les visioconférences hebdomadaires permettent aussi d'échanger sur les lectures et leur application ;

- Ces activités sont traçables et contribuent à la validation progressive des compétences.

Ainsi, la lecture est un outil actif qui nourrit la pensée critique, la consolidation des compétences analytiques et la progression autonome dans la formation.

Programme

Module I — Désenchantement, foi et parole qui guérit (12h)

1. **La parole qui guérit**
2. **Comment vivre sa foi dans une société désenchantée ?**
3. **Foi et simulation** (Baudrillard)
4. **L'absence radicale d'amour** (Lipovetsky, Bauman, Baudrillard)
5. **Le problème de l'onto-théologie** : Aristote, Descartes, Heidegger, Marion
6. **Quinque viae** : les voies de l'intelligence de Dieu

Module II — Augustin, temps, subjectivité et désir (12h)

7. **La distensio animi et le problème des visages du temps** (Gilbert Durand)
8. **L'écriture nosographique chez Augustin**
9. **La lecture lacanienne de saint Augustin**
10. **L'Imago Dei comme chemin d'individuation** : Augustin, Jung, Hillman
11. **L'objet a, le noumène et l'insaisissable** : Lacan, Kant et le zen
12. **La question de la névrose du Christ**

Module III — Inconscient chrétien, imaginaire et symbolisme biblique (12h)

13. **L'inconscient chrétien dans la littérature de jeunesse**
14. **L'imaginaire peccamineux dans les fictions sérielles**
15. **Les complexes psychiques dans l'Ancien Testament**
16. **Structures de l'angoisse humaine dans la Bible**
17. **Le symbolisme dans la Bible : approches protestantes**
18. **L'oubli de la vie facticielle : de Luther à Heidegger**

Module IV — Grâce, amour et économie du salut (12h)

- 19. L'inconscient, la grâce et le Saint-Esprit
- 20. L'influence de l'eschatologie paulinienne dans la psychanalyse
- 21. Les différentes hiérarchisations de l'amour
- 22. Translatio christica : le transfert divin
- 23. La Trinité chrétienne face à la topique freudienne
- 24. DEUS SEMPER ADEST : Christophanie, théophanie, hiérophanie

Module V — Clinique du religieux et posture analytique (12h)

- 25. Le traumatisme religieux chez Eugen Drewermann
- 26. Les troubles névrotiques du croyant
- 27. Psychopathologie du phénomène religieux
- 28. Inquieta Ecclesia : les dérives pathologiques de la communauté religieuse
- 29. Les techniques psychanalytiques face à l'apostasie silencieuse
- 30. L'analyste croyant face à l'analysant athée

Module VI — Anthropologie religieuse, figures de l'invisible et altérité (12h)

- 31. Les formes élémentaires de la vie religieuse : du paléolithique à la postmodernité
- 32. Ethnochristologie : la théologie franciscaine face à la chefferie guayaki
- 33. Les sources talmudiques de la psychanalyse
- 34. L'imam caché et le monde imaginal (Henry Corbin)
- 35. La psychanalyse spiritualisée : Jung et Corbin aux rencontres d'Eranos
- 36. Le Moïse de Freud

Module VII — Langage, typologie et dispositifs symboliques (10h)

- 37. La transtypologie biblique
- 38. Le cabinet face au confessionnal
- 39. L'analyse jungienne du Livre de Job
- 40. L'homo festivus dans l'histoire chrétienne

3. Dispositif d'évaluation et certification

3.1. Principes généraux

Le dispositif d'évaluation du Mastère en Sciences Humaines et Sociales, mention Psychanalyse et Théologie, est conçu comme un processus formatif, progressif et réflexif, en cohérence avec la finalité de recherche du diplôme et l'exigence de rigueur intellectuelle qui le caractérise.

L'évaluation vise avant tout à apprécier la capacité de l'apprenant à :

- mobiliser des savoirs théoriques complexes ;
- articuler psychanalyse, théologie et sciences humaines dans une démarche critique et argumentée ;
- élaborer une réflexion personnelle structurée, fondée sur des sources scientifiques et textuelles solides ;
- adopter une posture éthique et méthodologique conforme aux exigences de la recherche en sciences humaines.

Elle ne repose pas sur une logique de contrôle normatif, mais sur une dynamique d'accompagnement, de maturation intellectuelle et de validation progressive des compétences académiques et réflexives.

Le dispositif d'évaluation s'inscrit dans le cadre de la formation professionnelle privée et ne vise pas l'attribution d'un diplôme d'État ou universitaire. Il atteste néanmoins d'un haut niveau d'exigence, de compétence et de professionnalisation dans le champ de la recherche interdisciplinaire en psychanalyse et théologie.

Les évaluations sont planifiées, traçables et documentées, conformément aux exigences de la formation professionnelle, et donnent lieu à des retours individualisés, permettant à l'apprenant d'ajuster son parcours, d'approfondir ses acquis et de consolider sa posture de chercheur.

3.2. Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation du Mastère en Sciences Humaines et Sociales, mention Psychanalyse et Théologie, reposent sur une combinaison d'évaluations continues, formatives et certificatives, visant à apprécier la progression intellectuelle, la qualité de la réflexion théorique et la capacité de recherche de l'apprenant.

Elles s'articulent autour de quatre axes principaux :

a) Travaux écrits de recherche

Les apprenants réalisent plusieurs productions écrites tout au long de l'année, parmi lesquelles :

- Des essais théoriques argumentés (5 à 10 pages), portant sur des thématiques avancées en psychanalyse, théologie et sciences humaines ;
- Des analyses critiques de textes fondateurs ou contemporains ;
- Des synthèses problématisées issues des lectures dirigées et du Carnet Noir.

Ces travaux évaluent la rigueur conceptuelle, la capacité d'argumentation, la qualité rédactionnelle et la pertinence de l'articulation interdisciplinaire.

b) Carnet Noir (évaluation qualitative)

Le Carnet Noir fait l'objet d'une valorisation qualitative. Il permet d'apprécier :

- L'intégration progressive des savoirs ;
- La capacité de mise en lien entre les disciplines ;
- L'évolution de la posture réflexive et critique ;
- La continuité et la cohérence du travail personnel.

Il n'est pas noté de manière chiffrée, mais contribue de façon significative à l'évaluation globale du parcours.

c) Participation aux séminaires et travaux collectifs

La participation active aux visioconférences, séminaires spécialisés, groupes de discussion et travaux dirigés constitue un critère d'évaluation à part entière.

Sont notamment observés :

- La qualité des interventions orales ;
- La capacité à soutenir une argumentation théorique ;
- L'écoute des pairs et la contribution à la réflexion collective ;
- L'implication dans les débats interdisciplinaires.

d) Travail de recherche final

L'évaluation certificative repose principalement sur la rédaction d'un mémoire ou travail de recherche final, portant sur une problématique originale relevant du champ psychanalyse-théologie.

Ce travail comprend :

- La formulation d'une question de recherche claire et pertinente ;
- Une revue critique de la littérature ;
- Une analyse théorique approfondie ;
- Une réflexion méthodologique et éthique ;
- Une conclusion ouvrant des perspectives de recherche.

Il fait l'objet :

- D'un accompagnement par un formateur ;
- D'une soutenance orale devant un jury pédagogique ;
- D'une évaluation selon une grille de critères explicites.

L'ensemble de ces modalités vise à certifier la capacité de l'apprenant à conduire une recherche autonome, rigoureuse et interdisciplinaire, conforme aux exigences intellectuelles et éthiques du Mastère.

3.3. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont définis afin de garantir une appréciation rigoureuse, transparente et cohérente des compétences, savoirs et attitudes développés tout au long du Mastère en Sciences Humaines et Sociales, mention Psychanalyse et Théologie. Ils s'articulent autour des dimensions suivantes :

a. Qualité conceptuelle et théorique

- Maîtrise approfondie des concepts psychanalytiques et théologiques avancés.
- Capacité à situer les notions dans leur contexte historique, philosophique et clinique.
- Pertinence et originalité dans l'approche interdisciplinaire.
- Cohérence et rigueur dans l'argumentation.

b. Capacité analytique et réflexive

- Aptitude à analyser de manière critique des textes, situations cliniques ou problématiques théoriques complexes.
- Développement d'une pensée réflexive intégrant les apports de la psychanalyse et de la théologie.
- Capacité à formuler des hypothèses et à confronter différentes perspectives.
- Usage pertinent du Carnet Noir pour la mise en lien des savoirs et l'autoévaluation.

c. Qualité rédactionnelle et communication

- Clarté, précision et structure des écrits (essais, synthèses, mémoire).
- Respect des normes académiques et méthodologiques.
- Capacité à synthétiser et restituer les savoirs de manière accessible et rigoureuse.
- Qualité de la présentation orale lors de la soutenance finale : articulation claire, maîtrise du sujet, réponses argumentées aux questions.

d. Engagement et participation

- Assiduité et régularité dans la participation aux visioconférences et aux travaux collectifs.
- Contribution constructive aux débats et discussions interdisciplinaires.
- Respect des règles déontologiques et éthiques dans les échanges.
- Implication dans le travail personnel et dans la démarche de recherche.

Ces critères sont appliqués à l'ensemble des modalités d'évaluation (travaux écrits, Carnet Noir, participation, mémoire) et permettent d'établir un bilan global, favorisant un parcours personnalisé et un accompagnement adapté.

3.5. Évaluation terminale : mémoire et soutenance

L'évaluation terminale du Mastère repose sur la réalisation d'un mémoire de recherche accompagné d'une soutenance orale devant un jury pédagogique.

Mémoire de recherche

- Le mémoire constitue la production majeure attestant de la maîtrise des connaissances, de la capacité d'analyse interdisciplinaire et de la rigueur méthodologique de l'apprenant.

- Il doit porter sur une problématique originale et clairement formulée, située à l'intersection de la psychanalyse et de la théologie.
- Le travail comprend :
 - Une introduction contextualisant la problématique et les enjeux ;
 - Une revue critique de la littérature scientifique et théorique pertinente ;
 - Une démarche analytique approfondie, intégrant les apports conceptuels, cliniques et théologiques ;
 - Une réflexion méthodologique explicitant les outils et approches utilisés ;
 - Une conclusion ouvrant sur des perspectives de recherche ou des applications possibles.
- La longueur du mémoire est généralement comprise entre 30 et 60 pages, selon les exigences pédagogiques et le sujet traité.
- Le mémoire est rédigé sous la supervision d'un tuteur référent, qui accompagne la progression, apporte des conseils méthodologiques et garantit la qualité scientifique du travail.

Soutenance orale

- La soutenance se déroule devant un jury composé de formateurs et chercheurs membres de l'équipe pédagogique.
- Elle consiste en une présentation synthétique du mémoire (environ 20-30 minutes), suivie d'un échange approfondi entre le candidat et le jury.
- Cette épreuve vise à évaluer :
 - La capacité à exposer clairement et avec rigueur les résultats de la recherche ;
 - La maîtrise du sujet et la compréhension fine des enjeux théoriques et méthodologiques ;
 - L'aptitude à répondre de manière argumentée aux questions et critiques ;
 - La posture éthique et réflexive dans la présentation et la discussion.

La réussite à cette évaluation terminale valide la délivrance du Mastère en Sciences Humaines et Sociales, mention Psychanalyse et Théologie, attestant ainsi de l'acquisition d'un niveau d'excellence en recherche interdisciplinaire dans ce domaine.

3.7. Rattrapage

En cas d'échec à l'évaluation terminale (mémoire et/ou soutenance), un dispositif de rattrapage est mis en place afin de permettre à l'apprenant de consolider ses acquis et de valider le diplôme.

Modalités de rattrapage

- L'étudiant dispose d'un délai maximal de six mois à compter de la date de la première soutenance pour remettre une version révisée de son mémoire ou pour repasser la soutenance orale.
- La révision doit répondre aux remarques et recommandations formulées par le jury lors de la première évaluation.
- Le formateur référent accompagne l'étudiant dans cette phase de révision, en proposant un suivi personnalisé.
- La nouvelle soutenance se déroule devant un jury composé au minimum des mêmes membres que lors de la première évaluation.

Conditions et limites

- Le rattrapage ne concerne que les éléments spécifiquement signalés comme insuffisants par le jury.
- L'apprenant ne peut bénéficier que d'une seule session de rattrapage.
- En cas d'échec au rattrapage, la non-validation de la formation est prononcée, sans possibilité de nouvelle inscription dans la même session.

Accompagnement

- Le CEAQ propose un accompagnement pédagogique adapté durant la période de rattrapage pour soutenir la progression de l'étudiant.
- Cet accompagnement ne constitue pas une reprise complète de la formation, mais un soutien ciblé sur les points à améliorer.

3.9 Délivrance du diplôme

Le Mastère en Sciences Humaines et Sociales, mention Psychanalyse et Théologie, est délivré aux candidats ayant satisfait avec succès à l'ensemble des exigences formatives, incluant :

- La validation des différentes modalités d'évaluation tout au long du parcours (travaux écrits, Carnet Noir, participation active) ;
- La réussite à l'évaluation terminale, c'est-à-dire la soutenance du mémoire devant le jury pédagogique.

Le diplôme atteste d'un haut niveau de compétences en recherche interdisciplinaire dans les domaines de la psychanalyse et de la théologie, conformément au référentiel pédagogique du CEAQ.

La remise officielle du diplôme intervient à l'issue de la délibération finale du jury, sous la responsabilité du Docteur Frédéric Vincent, directeur du CEAQ.

Ce diplôme est un titre privé d'établissement, relevant de la formation professionnelle continue, et ne confère ni grade universitaire ni titres réglementés tels que psychologue, psychothérapeute ou médecin.